

## ■ Municipal

### Élagage et abattage d'arbres

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20 000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter du 07/06/2023  
Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : G.R.D.E. – 38130 Echirolles, habilitée à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.



### Fête de la musique

Vendredi 23 juin, sur la place du village, dès 17h, divers groupes se produiront, jusqu'au bout de la nuit, de Danièle et Jean-Vincent (trompette et piano) à Salseron (salsa caliente). Buvette et petite restauration sur place.

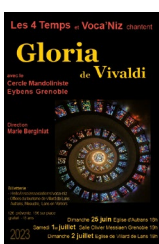
### L'ABC en juin avec les fêtes de la biodiversité dans le Vercors

Elles seront proposées par le Parc du Vercors et les 38 communes : 24 et 30 juin puis 1er et 2 juillet.  
Le détail des fêtes dans le lien ci-après : <https://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/abc-4-rendez-vous-biodiversite-dans-le-vercors/>



### Découverte du Taïso par Vercors judo

Vercors judo vous propose de renforcer votre système musculaire, d'améliorer la maîtrise des gestes, d'augmenter la souplesse, d'apprendre à vous relaxer.  
Séances découverte : samedi 24 juin et samedi 16 septembre de 9h à 20h au dojo de Lans en Vercors.  
Plus d'infos : [vercors-judo.assoconnect.com](http://vercors-judo.assoconnect.com)



### Voca'Niz, les concerts de fin d'année

Entre le dimanche 25 juin et le 2 juillet, ce sont trois concerts que l'association en partenariat avec « Les 4 Temps » vont offrir au public. Le Gloria de Vivaldi sera interprété par les deux chœurs.  
Pensez à réserver vos places.

## Spectacle « le procès du loup »

Mardi 27 juin, à 20h 30, à la salle des fêtes de Saint-Nizier, la classe des CM1 / CM2 va rejouer la pièce « le procès du loup », à ne pas louper. Entrée 5€ pour les adultes.



## Déclaration des biens à usage d'habitation

Le 30 juin 2023 : c'est la date limite que devront respecter tous les propriétaires de biens à usage d'habitation pour les déclarer. Une obligation valable pour les particuliers et les entreprises. Plus d'info: <https://www.economie.gouv.fr/obligation-declarative-proprietaires-gerer-biens-immobiliers> Cette déclaration est importante, rapide à effectuer et évitera potentiellement une amende à ceux et celles qui ne l'auront pas faite.

## Bal des pompiers et feu d'artifice à Saint-Nizier

Le 13 juillet, rendez-vous à partir de 20h, pour le traditionnel bal des pompiers animé par D.J. Haso, sur le parvis de la salle des fêtes, suivi de l'incontournable feu d'artifice.



## Gala de patinage artistique

Patinoire de Villard de Lans  
Gala d'Été le Mercredi 12 Juillet 2023 20h30.  
Gala d'Été le Samedi 12 Août 2023 20h 30.

## Forum des assocs 2023

Cette année aura lieu le premier forum intercommunal des associations. Une seule date, un seul lieu : le samedi 2 septembre, de 9h à 16h à Lans en Vercors au Cairn et ses abords.

## ILLIWAP



La commune de Saint-Nizier a mis en place la plateforme Illiwap. Cette plateforme destinée en particulier aux communes permet d'informer en temps réel la population. Les informations sont disponibles sur toutes les plateformes (smartphone, tablettes) en installant l'application « Illiwap » ou sur ordinateur à l'aide d'un navigateur internet à l'adresse <https://station.illiwap.com/fr/public/38433> ). Il suffit ensuite de s'abonner aux communes qui vous intéressent. Il n'est pas nécessaire de créer un compte et de transmettre vos données personnelles comme l'identité ou une adresse de courrier électronique. Vous ne recevrez pas de publicité, mais vous pouvez activer les notifications qui vous signaleront une nouvelle actualité.

De plus, nous aurons la possibilité d'activer pour les associations de Saint-Nizier qui le souhaitent, un compte dédié qui leur permettra d'informer leurs adhérents abonnés de leurs activités, agenda, etc.